

Ecole Elémentaire Jacques Prévert

5 bis rue du Parc - 35590 Saint Gilles

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du lundi 9 mars 2015

Ouverture du Conseil d'Ecole : 18 heures

Etaient présents : Mr D., directeur, président du Conseil d'Ecole

- Les enseignants : Mmes C., C., G., R., Mr R., T., L.,
- Les parents : N., J., T., A., P., G., R.,
- Mme D., adjointe aux affaires scolaires
- Mme M., DDEN
- P. A., L. E., stagiaires de l'ESPE de Bretagne,

Excusés:

- Mr B., IEN,
- Mr T., Maire de Saint Gilles,
- Mme L., enseignante,
- Mme H., Mr D., parents d'élèves.

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole précédent

Pas de remarques. Vote à l'unanimité.

- Utilisation des locaux scolaires

Mr M. (enseignant auprès des enfants du voyage) utilise la salle S28 les lundis et jeudis de 16h15 à 17h45, les mardis et vendredis de 15h30 à 17h00 pour une intervention auprès d'enfants du voyage.

Madame L. (association d'aide aux devoirs) utilise la salle (S25) de 16h00 à 17h00 tous les lundis pour une intervention auprès de 2 élèves de l'école Jacques Prévert.

- Suivi des projets pédagogiques de l'année

Cycle 3 :

CM2 : visite du collège Georges Brassens du Rheu des CM2 (visite du collège, participation à un cours, repas, jeu d'orientation avec questionnaire en anglais)

CM1-CM2 : classe de découverte du dimanche soir 17 mai au samedi matin 23 mai avec 75 élèves à Crest-Voland en Savoie : Mont-Blanc, Mer de Glace, luge, escalade, visites de musées, d'une fromagerie. Coût pour les familles : 240 euros par élève grâce aux subventions de la mairie, de l'APE et des actions ponctuelles.

CE2 : visite de l'opéra de Rennes, répétitions de l'orchestre de Bretagne, concert au Sabot d'Or et rencontre avec le chef d'orchestre.

L'intervenant en musique travaille sur le thème de la mer : chants, expression corporelle, danse.

Un spectacle est prévu le 16 juin au Sabot d'Or.

Cycle 2 :

Projet sur les insectes Insecto'Bus : avec un matériel adapté, mini-bus avec vivariums et insectes tropicaux, activités ludiques, l'animateur explique l'intérêt écologique des insectes, le milieu de vie, les stades d'évolution.

2 fourmilières sont arrivées dans les classes et complètent l'élevage existant de phasmes, qui ont pondu des œufs.

Projet musique : intervenant tous les vendredis. Chansons autour des sauterelles, des fourmis, des phasmes en vue du spectacle en fin d'année au Sabot d'Or.

- Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2014 – 2015

Rentrée scolaire 2014-2015 → 224 élèves. Il y a eu l'ouverture de la 9^{ème} classe.

L'école compte actuellement 231 élèves.

La prévision pour la prochaine rentrée est de 241 élèves. La perspective d'ouverture d'une 10^{ème} classe est réaliste. La salle audiovisuelle sera réaménagée en vue de cette possibilité.

Le directeur demande à madame l'adjointe aux affaires scolaires s'il est possible d'anticiper sur l'inscription des nouveaux arrivants.

- Crédits alloués à l'école par la mairie pour l'année 2014

Il a été décidé par la municipalité d'une augmentation de 2% du budget fournitures scolaires, de l'aménagement extérieur des squares (maternelle et élémentaire) et du square près du restaurant scolaire, de modifier la porte d'entrée du hall de l'école (gâche électrique pour une ouverture automatique et une sécurisation, la prolongation de la sonnerie d'appel maternelle vers l'élémentaire, de la modification de la signalétique Liberté-Egalité-Fraternité sur le fronton de l'école, de la réserve du budget pour l'aménagement de la 10^{ème} classe (peintures, sols et équipement), de l'occultation de trois classes, de l'installation d'un vidéoprojecteur fixe dans la 9^{ème} classe, de l'entretien des boiseries extérieures de la façade sud.

Concernant la réfection de l'enrobé autour d'un arbre de la cour et l'installation d'un banc circulaire, ainsi que le marquage à la peinture des jeux et marelles sur la cour, madame l'adjointe aux affaires scolaires proposera la mise en place d'un chantier jeune pour cet été.

Les autres demandes (photocopieur, complément du matériel informatique, panneau d'interdiction d'accès à la cour) n'ont pu être satisfaites. Elles sont repoussées à un budget ultérieur.

- Rythmes scolaires

Suite à la dernière réunion du comité de suivi, le directeur demande à Madame l'adjointe aux affaires scolaires d'exprimer au conseil d'école une synthèse des travaux effectués.

Elle pense que la régularité des horaires de fin de journée est nécessaire. Malgré tout, le problème reste entier quant au changement de l'organisation actuelle et du déroulé des TAP. Le nombre d'enfants augmentent ce qui nécessite plus d'encadrants et de locaux. Il faudra fonctionner sur 4 jours et non 3 tel qu'il était évoqué sur le courrier du conseil d'école exceptionnel maternelle et élémentaire du 03/12/2013 adressé au DASEN.

Dans un premier temps, deux mesures peuvent être prises : la petite garderie maternelle, les enfants, qui vont en garderie à 16h30, iront directement dans le local garderie à 16h ; le TAP temps libre devient mi-TAP mi-garderie, les parents pourront venir chercher leur enfant avant la fin. Les enfants qui auront l'autorisation pourront rentrer chez eux avant la fin du TAP temps libre.

Dans le courrier au DASEN (précédemment cité), la pause méridienne était de 1h45. Les APC passeraient en fin de journée. Le temps périscolaire de la sortie de la classe jusqu'à 16h30, serait alors de 1 heure. L'idée d'une étude surveillée pour les élèves, d'une aide aux leçons, permettrait d'utiliser cette plage horaire efficacement. Les élèves pourraient quitter l'école sans avoir d'autres contraintes scolaires.

Le problème du personnel d'encadrement reste posé pour assurer la surveillance de cette étude. Enseignant sur la base du volontariat ? Etudiant ? Personnel du périscolaire ?

Quel financement ?

Concernant ces derniers, à ce jour, leur contrat n'est pas compatible avec cette fonction. Madame la DDEN soulève la question d'une modification des contrats des animateurs du périscolaire pour permettre l'encadrement d'une étude. Madame l'adjointe aux affaires scolaires prend cette remarque en compte et se renseignera à ce sujet.

Le secrétaire de séance
O. T.

Le président du Conseil d'école
T. D.